

Collection « *Etudes Africaines* »



Emmanuel Moreira CARNEIRO

**LE BLOCAGE HISTORIQUE  
DES ÉCONOMIES AFRICAINES**

*Spécialisation rentière et Extraversion*

**Préface de Jean-Michel MABEKO-TALI**

L'HARMATTAN  
5-7 rue de l'Ecole-Polytechnique  
F – 75 005 – PARIS

## *L'auteur*

Economiste formé à l'Université 'Agostinho Neto' de Luanda (Angola), professeur doctorant des Études Africaines de l'ISCTE (Instituto Superior de Ciências do Trabalho e da Empresa) de Lisbonne (Portugal), Emmanuel Moreira CARNEIRO a occupé de hautes responsabilités en Angola post-colonisation ; il est professeur d'économie et président de l'ISCSRI (Instituto Superior de Ciências Sociais e Relações Internacionais) à Luanda.

## **Traduit du portugais par Jean-Michel Mabeko-Tali**

Titre original: *Especialização Rendeira e Extroversão na África Subsariana – Caracterização e Conseqüências.*

Copyright 2004, Ediciones Principia, Publicações Universitárias e Científicas, São João de Estoril – Cascais (Portugal)  
ISBN : 972-8818-32-7.

Copyright L'HARMATTAN 2008

<http://www.editions-harmattan.fr>

[www.librairieharmattan.com](http://www.librairieharmattan.com)

[harmattan1@wanadoo.fr](mailto:harmattan1@wanadoo.fr)

ISBN<sub>10</sub> : 2-296-04159-0

ISBN<sub>13</sub> : 978-2-296-04159-2

EAN : 9782296041592

## PRÉFACE

de Jean-Michel MABEKO-TALI

L'ouvrage que publie ici Emmanuel Carneiro sous le titre *Spécialisation rentière et extraversion en Afrique subsaharienne – Caractérisation et conséquences* a comme prime importance ce double fait : d'une part, il s'attaque à un domaine très rarement traité dans les études économiques sur l'Afrique, notamment l'Afrique subsaharienne (non comprise l'Afrique du Sud), du moins en tant que thème exclusif d'étude, à savoir la question de *l'économie rentière*, ses racines historiques, tenants et aboutissants sociétaux et sociologiques, ses implications dans le processus global de construction des Etats-Nations concernés; d'autre part, il ouvre des perspectives théoriques dans l'entendement, sur la longue durée plutôt que sous l'effet des débats courants, des phénomènes de plus en plus contradictoires qui marquent aujourd'hui plus que jamais la vie économique des États africains de la Région traitée.

Ces phénomènes se caractérisent en effet, d'un côté, par l'existence et l'exploitation d'immenses réservoirs de matières premières - et en particulier le pétrole dont l'exportation génère des revenus annuels immenses -, de l'autre, du fait que cette exploitation ne semble cependant pas avoir, de manière générale, de profonds impacts sur les processus de transformations économiques attendues, et ne semble pas réduire - au-delà des discours creux sur « la lutte contre la pauvreté » - la misère régnant aux périphéries socio-économiques de ces nouveaux 'Eldorados'. Eldorados qui se retrouvent, avec une désespérante régularité, au fil des années, au bas des listes dans les rapports statistiques ou les études d'organismes, internationaux ou non-gouvernementaux, sur le niveau de vie de la majorité de leurs populations contrastant avec l'insolente opulence des élites au pouvoir.

Le débat qui ne cesse de croître sur les nouvelles stratégies « développementalistes », provoqué en l'occurrence par l'émergence économique de la Chine communiste et sa

boulimique recherche de matières premières africaines pour alimenter son explosion industrielle, trouve son écho ici, dans l'analyse générique que fait l'auteur de l'économie rentière. Or, il semble bien que cette nouvelle donne chinoise en vienne à poser, là aussi, le même genre d'implications propres à une économie rentière. Qu'au milieu de l'engouement que provoquent les « généreux » et lourds prêts financiers du géant asiatique à ses partenaires africains, cette coopération « Sud/Sud », conçue par les autorités et investisseurs chinois et leurs partenaires africains comme assise sur le principe du « win/win », soulève déjà quelques doutes, et semble montrer les limites très controversées de ses effets sur le terrain pratique<sup>1</sup>. Quelles seront, sur le long terme, les retombées réelles, en termes de développement global, de cette nouvelle coopération ?

Les signes révélateurs sont bien là : les controverses provoquées par le lourd prêt financier chinois à l'Angola depuis 2005, motivé évidemment par la ruée chinoise sur le pétrole et d'autres ressources naturelles angolaises, et qui se chiffre à plusieurs milliards de dollars ; les chicaneries qui ont aussitôt éclaté au sein d'une partie de la classe dirigeante angolaise pour détourner - à des fins personnelles et à travers des mécanismes douteux - une partie substantielle de cette manne tombée du ciel ; surtout, le coup de pouce politique hors pair que ce prêt est venu donner au régime angolais pour démarrer son agenda politique et électoraliste. Autant de points démontrant que là aussi le risque est grand de voir se reproduire ce que Emmanuel Carneiro analyse ici justement, de forme générique, à savoir : comment, d'une part, cette économie de rente finit par servir de base de reproduction politique des classes dirigeantes et, en corollaire, comment elle alimente leur consommation somptuaire et sert d'efficace instrument de pouvoir et de manipulation clientéliste sociopolitique ; d'autre part, et principalement, comment elle engendre des facteurs de blocage du développement.

---

<sup>1</sup> Voir par exemple l'analyse du cas zambien et sud-africain, par Lydia Polgreen et Howard W. French : « China's Trade with Africa carries a price tag », *New York Times* du 21 août 2007.

La donne rentière introduite par la fringale de Pékin en matières premières africaines soulève également des questions d'ordre théorique sur les stratégies de développement des pays ici abordés, et ce pour plusieurs raisons. D'abord, parce que la donne rentière n'est soumise, elle aussi, à aucune conditionnalité politique ou d'ordre humanitaire - contrairement aux vellétés moralisatrices agitées ci et là (quoique sans grandes conséquences le plus souvent) par certains organismes des droits de l'homme voire quelques rares scrupuleux partenaires occidentaux des pays africains<sup>2</sup>. Ensuite, parce qu'elle permet aux élites dirigeantes locales d'échapper aux revendications internes et/ou externes, d'une gestion transparente des ressources nationales et du respect des droits humains - que ce soit au Darfour ou partout ailleurs en Afrique. Mais aussi parce que, dans le cas angolais tout au moins, cette donne rentière est aussi basée sur une hypothèque à long terme de l'objet fondamental et stratégique de l'échange rentier (le pétrole). Et enfin parce que, là aussi, elle est devenue un instrument de lutte hégémonique entre une puissance montante - la Chine de Pékin - et les puissances mondiales déjà établies, en particulier les USA. De sorte que les stratégies de développement des pays concernés renvoient au débat identique, déjà ancien, sur le même genre de rapports rentiers, cette fois « Nord/Sud », auxquels l'auteur de la présente étude apporte de substantielles réponses dans l'abordage générique et historique qu'il fait du phénomène rentier. Il est donc tout à fait légitime de se poser la question de savoir si, là aussi, sous le

---

<sup>2</sup> La menace brandie à l'automne 2007 par la proposition d'une loi « anti-kleptocratique » d'un membre du Congrès américain (le *congressman* Patrick Leahy de l'État du Vermont), visant à d'interdire l'entrée aux USA de tout membre de gouvernement (et ses proches) d'un certain nombre de pays africains producteurs de pétrole (l'Angola par exemple), dont l'implication dans la corruption et l'utilisation indue de l'argent public issu de l'économie extractive de leur pays serait avérée, et d'interdire toute transaction affairiste entre citoyens américains et catégories de personnes visées, a aussitôt dû faire face à un formidable barrage lobbyiste des intérêts pétroliers américains. Les autorités angolaises se sont empressées de faire miroiter aux compagnies américaines de nouveaux contrats juteux pour l'exploitation de 10 nouveaux puits des riches gisements offshores angolais. (AFP 20071108501001 ; *A Capital* (hebdomadaire), Luanda, du 27 Octobre 07-3 Novembre 07, p.10).

label de coopération « Sud/Sud », entre la Chine de Pékin et les pays africains pourvoyeurs de matières premières dont a besoin le boum industriel chinois, mais sans transformations structurelles et sociales substantielles pour les économies locales, on n'assistera pas au même processus d'économie de traite, d'échanges commerciaux basés fondamentalement sur d'une part l'exportation des matières premières, d'autre part celle des produits manufacturés. Des effets visibles se font déjà sentir ci et là, avec la ruine d'industries de transformation locales là où il en existait <sup>3</sup> (à l'instar de l'industrie du textile), submergées par le flux de produits manufacturés aux prix chinois défiant toute concurrence. Autrement dit, cette nouvelle donne transactionnelle, parce qu'elle fonctionne aussi sur une base rentière, n'agit pas véritablement, du moins actuellement, comme un facteur de modifications structurelles profondes des économies africaines concernées, dans le sens d'une transformation locale de la production minière et agricole pour l'exportation consécutive de produits finis, et les subséquentes transformations et innovations technologiques inhérentes à tout processus d'industrialisation, facteur fondamental de modernisation et de décollage économiques.

Il nous faut insister sur le fait que ce livre est autant le résultat d'un travail de recherche académique qu'un bilan de l'expérience de son auteur. Économiste de formation, ayant occupé de hautes fonctions gouvernementales en Angola dans les années 1990, Emmanuel Carneiro s'est frotté assez tôt à la praxis quotidienne d'une économie postcoloniale, rentière et extravertie, basée majoritairement, comme on le sait du cas angolais, sur l'exportation pétrolière. Ce qui explique sans doute que, plutôt que de se limiter à une vision purement académiste, l'auteur nous livre ici le fruit théorique d'une expérience pratique. En somme un regard de l'intérieur - même si celui-ci n'est pas consacré spécifiquement à son propre pays - qui fait qu'il n'ait pas eu besoin de dénoncer nommément la manière dont se conduisent les élites au pouvoir en Afrique subsaharienne (Afrique du Sud non comprise), la façon dont

---

<sup>3</sup> *Ibidem.*

elles s'approprient les revenus rentiers qu'elles utilisent pour se « reproduire » politiquement et socialement. Comment, en manipulant le système redistributif, lesdites élites au pouvoir transforment le revenu rentier en un levier de manipulation clientéliste et de création d'une dépendance sociopolitique, visant à se perpétuer au pouvoir.

Une grande partie du livre est centrée sur l'examen du soubassement dialectique du processus rentier à l'échelle mondiale. Autrement dit, la structuration systémique d'une interdépendance entre, d'un côté, les pays producteurs-exportateurs, et de l'autre, les pays importateurs de matières premières qui dominent le fonctionnement de l'interdépendance au sein de l'économie-monde. Le fait est que ce système s'est construit et fonctionne sur une structuration des relations internationales, sur une base d'inégalité sans l'entendement de laquelle il serait vain de vouloir expliquer l'économie rentière, sa structuration systémique et son mode de fonctionnement, et de la manière dont l'Afrique y a été greffée tout au long des siècles. La question du phénomène de « *mise en périphérie* » ou « *périphérisation* » de l'Afrique « *comme résultat d'une forme d'insertion dans l'économie-monde capitaliste* » est d'autant plus cruciale qu'elle traduit une étape capitale dans un processus historique qui renvoie aux origines de l'expansion européenne, au XV<sup>ème</sup> siècle.

La question de savoir quels changements sont intervenus depuis lors est donc fondamentale et non point anachronique : elle renvoie à un débat du temps présent. En l'occurrence, elle renvoie aux problèmes prospectifs, voire déjà actuels, que la mondialisation pose. Spécialement à l'avenir des États-nations naguère colonies et aujourd'hui indépendants certes mais encore immenses réservoirs producteurs-exportateurs de matières premières indispensables à l'économie-monde capitaliste triomphante, au pic de sa phase libérale. Autrement dit, nous sommes au cœur de la sempiternelle question du « *Partage du Monde* » – depuis le léonin partage bilatéral du monde entre couronnes lusitanienne et castillane (Traité de Tordesillas en 1494), suivi par celui de l'Afrique entre divers pays européens (Berlin, 1885), et des conquêtes coloniales subséquentes – axée sur les productions

stratégiques dictant la place que l'économie-monde capitaliste assigne à chaque Etat-nation. D'où l'importance du concept de « spécialisation » invoqué par l'auteur dans son analyse des contraintes dévolues à tout Etat-nation dans le système mondial. Cette « spécialisation » selon qu'elle est inégale (inéquitable) ou non, traduit l'essentiel de ce qui fait l'enjeu de l'économie rentière, et que l'on a plus ou moins invoquée plus haut en questionnant les retombées à moyen et long termes de l'actuelle « révolution industrielle » chinoise sur les économies africaines. Cet « échange » est certes étiqueté « coopération Sud/Sud » sur la base du principe « win/win » mais, au bout du compte, il repose toujours sur la base rentière telle que la décrit et l'analyse ici Emmanuel Carneiro.

Cet ouvrage colle parfaitement aux débats actuels sur la problématique et les avatars du discours et des pratiques « développementalistes » en Afrique, tout en les situant dans l'Histoire. Sans en faire forcément le bouc émissaire des déboires passés et à venir des systèmes sociopolitiques et économiques de l'Afrique subsaharienne, l'intrusion coloniale doublée du greffage brutal des sociétés précoloniales sur le mode de production capitaliste tel qu'il s'est construit dans la mise en coupe réglée des Colonies, a posé les bases systémiques d'un processus de blocage de longue durée. En concluant une espèce de « pacte rentier » avec les « systèmes » extérieurs, à la fois engendreur et récepteur de l'extraversion rentière, les élites africaines ont fini par affaiblir la dynamique revendicative endogène dans la mesure où, soutient Emmanuel Carneiro, ce pacte finit par déterminer « une quasi immobilité sociale au sein de la formation sociale globale ». Analyse d'autant plus intéressante qu'on la sent – on la sait – puisée dans l'expérience « de terrain » de l'auteur, son observation de l'intérieur de la société angolaise postcoloniale et son analyse de la logique d'une économie rentière « au travail ».

Novembre 2007

Jean-Michel Mabeko-Tali  
Department of History  
Howard University  
Washington, DC.

## *Remerciements*

Le corps du présent travail, d'abord intitulé '*Formation et consolidation du caractère extraverti et rentier dans les formations sociales de l'Afrique subsaharienne*', est à l'origine un travail de thèse en vue de l'obtention d'un master en Études Africaines à l'Instituto Superior de Ciências do Trabalho e de Empresa (ISCTE) de Lisbonne (Portugal).

C'est ici le lieu de remercier tous ceux qui ont, d'une manière ou d'une autre, contribué à sa réalisation.

Mes premiers remerciements s'adressent au Professeur Manuel Ennes Ferreira, qui a dirigé cette recherche, et à qui je voudrais exprimer ma gratitude tant pour son important travail d'orientation que pour l'infatigable travail de révision du texte, ainsi que pour son indéfectible amitié.

Ma gratitude s'adresse également aux Professeurs Eduardo Costa Dias et Adelino Torres, qui m'ont fait l'insigne honneur de figurer comme membres du jury pour l'évaluation et la soutenance de ma thèse.

Ma profonde reconnaissance va à toute ma famille, pour son grand esprit de collaboration et de compréhension des absences et manquements auxquels j'ai été contraint afin de me consacrer totalement à la recherche dont je présente ici les résultats. De tels manquements périodiques à mes responsabilités familiales sont devenus fréquents, certes justifiés par la recherche continue de nouveaux chemins pour une réelle indépendance et l'auto-affirmation de l'Afrique dans le difficile contexte mondial actuel.

Bien entendu, j'assume l'entière responsabilité des analyses, conclusions, et inévitables jugements de valeur, tout comme les éventuelles déficiences dans la traduction des citations contenues dans cette étude.

*L'auteur*

## LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

APD – Aide Publique au Développement  
ASS – Afrique Subsaharienne  
BM/WB – Banque Mondiale/World Bank  
BTC – Balance des Transactions Courantes  
CIF – Coast Insurance Freight/ Coût Assurance Fret  
CNUCED/UNCTAD – Conférence des Nations Unies  
pour le Commerce et le Développement/United Nations  
Conference for Trade and Development.  
FOB – Free On Board (Livré à Bord)  
GEMDEV – Groupe sur l'Économie Mondiale, Tiers  
-Monde, Développement.  
IDH – Indice de Développement Humain  
IDE/IED – Investissement Étranger  
NOEI – Nouvel Ordre Économique International  
*Pc* – *Per Capita*/par habitant  
PGR – Productions Génératrices de Rente  
PIB – Produit Intérieur Brut  
PMA – Pays Moins Avancés  
PVD – Pays en Développement  
PPC/PPA – *Paridade de Poder de Compra*  
/Parité du Pouvoir d'Achat  
PNB/RNB – Produit National Brut/Rendimento  
Nacional Bruto  
TCRE/REER – *Taxa de Câmbio real efectiva*/Parité  
Effective d'Achat  
SACU – *Southern Africa Customs Union* (Union  
Douanière d'Afrique Australe)  
UN/ONU – *United Nations/ Organisation des Nations  
Unies*

## INTRODUCTION

«L'Afrique ressemble aujourd'hui à un corps inerte, sur lequel chaque vautour vient arracher un morceau de chair. Les matières premières servent à l'exportation, alors que notre intérêt fondamental est leur transformation ». Agostinho Neto, Juin 1978.

« *Les drames africains actuels sont trop fréquents, trop répétitifs pour relever du hasard* » : c'est par cette idée-force que l'historienne française Catherine Coquery-Vidrovitch (1992:9) démarre *Afrique Noire, Permanences et Ruptures* (voir la bibliographie finale). S'il en est ainsi, et si l'Histoire n'est pas le fruit du hasard, il importe de réfléchir sur les contraintes qui ont conditionné et modelé et continuent de conditionner et modeler une réalité qui se manifeste à travers la gravité des indices de pauvreté actuels, la dégradation de la situation économique de l'Afrique sub-saharienne et sa dépendance extérieure croissante.

Si les lignes d'interprétation des diverses approches théoriques et les clichés traditionnels semblent avoir montré leur inadéquation à une réalité pleine de « résultats pervers », il s'agit de savoir quelle grille de lecture historique actuelle pourrait produire une réflexion sérieuse et opératoire qui soit plus satisfaisante que les paradigmes dominants.

La question qui se pose à l'auteur est alors celle de savoir par où commencer : par une simple réflexion au niveau superstructurel (et donc nécessairement tronqué) des phénomènes ? Par une analyse à partir de la base de sustentation des sociétés ? Par l'opposition entre facteurs internes et facteurs externes ? Ou faudrait-il adopter une interprétation dialectique de l'ensemble, à même de contribuer, dans une certaine mesure, au déchiffrement de la trajectoire historique ? Cette dernière hypothèse de travail nous semble la mieux indiquée.

*Une forme concrète de production matérielle déterminante d'un modèle spécifique d'insertion dans le monde constitue un dénominateur commun qui affecte les sociétés africaines subsahariennes. C'est ce dénominateur commun qui*

modèle les processus politico-institutionnels, lesquels, à leur tour et par interaction, conditionnent l'évolution de la base matérielle. D'où l'importance du poids de l'Histoire, le profond conditionnement du degré de liberté dans les processus de prise de décisions et d'élaboration des politiques<sup>4</sup>. Effectivement, seule l'éclosion de « conjonctures critiques » permet parfois l'interruption du caractère gradué des altérations déterminées par l'interaction permanente entre la base matérielle et la superstructure politico-institutionnelle<sup>5</sup>. Cela justifie les difficultés de changement et, par là, de développement.

Les drames africains sont, dans une large mesure, le fruit historique de la cristallisation de processus engendrés à partir d'un facteur commun : la base rentière. En effet, la *spécialisation rentière* constitue l'élément fondamental de moulage, que ce soit des économies ou des sociétés (y compris la nature des institutions) de l'Afrique sub-saharienne.

La spécialisation rentière s'est formée à partir du *phénomène colonial*, autrement dit au moment de l'imposition de formes spécifiques d'insertion dans l'économie-monde capitaliste, notamment dans la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle et au 20<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale. La spécialisation rentière est cependant *compatible avec les logiques traditionnelles* des formes sociales précapitalistes de l'Afrique sub-saharienne : dans les deux cas, il se vérifie le *phénomène d'absence d'extraction d'excédent économique au sein du même ensemble social de référence*.

La spécialisation rentière est commune à plusieurs sociétés de l'Afrique subsaharienne. Il existe un *substrat rentier commun* s'exprimant à travers les diverses modalités correspondant aux divers types de rentes, qui déterminent les désignations des États en question, généralement connus comme « *Petro States, Mining States, Commodity States* ». Les divers types de rentes (les divers types de produits qui génèrent les rentes) en déterminent les formes et conséquences spécifiques dans l'expression du phénomène rentier, lesquelles conséquences s'échelonnent en fonction du type de

---

<sup>4</sup> À noter à ce sujet la notion de « *contingence structurée* » (Karl, 1997, p.10).

<sup>5</sup> Cf. Karl (1997, pp.11-12).

*commodities* en question. D'où la conception d'une *pyramide rentière* dans le contexte de laquelle s'intègrent les divers États de l'Afrique subsaharienne.

*Spécialisation rentière et extraversion* constituent l'envers et l'endroit d'une même réalité : si à la spécialisation rentière de départ correspond l'implantation d'un secteur moderne de l'économie en fonction de la solvabilité d'une demande extérieure, la forme d'intégration – dépendante – dans l'économie-monde devient le vecteur fondamental de moulage et de référence « de l'économie ».

La spécialisation rentière contient en soi – dès lors qu'elle est régulée de « forme naturelle » – des éléments de sa tendance à l'autoreproduction : son insertion, et sa consistance en vue de sa mise à profit systémique par l'économie-monde capitaliste (laquelle est déterminée à chaque moment par une « utilité systémique ») ; de la même manière, les logiques traditionnelles précapitalistes – génératrices dans leur ensemble d'un « pacte rentier » ultérieur – deviennent des facteurs d'un profond blocage à toute altération dans les formes structurelles en vigueur (en l'absence de toute occurrence de « conjonctures critiques »).

Ainsi, la spécialisation rentière constitue-t-elle un facteur fondamental de moulage de l'économie postcoloniale, de l'État postcolonial, de la société et des institutions postcoloniales. L'économie postcoloniale est une économie dépendante de la production/captation de rentes externes ; elle constitue une entité dotée d'une logique propre, indissociable d'une absence générale d'impératif d'accroissement de la productivité, une très grande concentration du rendement (de la rente), tout comme de formes de (re)distribution du rendement généralement étrangères à la rémunération des facteurs de production – d'où le fait que les prix ne reflètent pas les coûts desdits facteurs. L'État postcolonial est un État qui, érigé à partir d'une base de sustentation rentière/urbaine, avec une forte dépendance fiscale de la réception des rentes externes, s'avère généralement inadapté à la mise en pratique d'une politique de développement. La société postcoloniale s'avère essentiellement structurée autour de deux couches sociales fondamentales : d'une part la « classe rentière », et les couches sociales

adventives; d'autre part, les strates sociales « informalisées » ou en régime d'autosubsistance – profondément et naturellement marquées par des comportements dominants de recherche rentière (*rent-seeking*). En ce qui concerne la « classe rentière » et les couches sociales adventives, *la maximalisation de l'accumulation privée rentière* constitue, également, un vecteur fondamental d'« actuation » ou agissement. La logique de l'économie, fondamentalement mise en substance dans la génération, la captation et la redistribution de rentes externes, et basée sur l'extraversion de l'accumulation – constitutive d'une contrainte aiguë dans l'implantation d'une économie compétitive – devient une fois de plus facteur de grand blocage à la création et au développement d'une bourgeoisie nationale.

Le caractère rentier et extraverti de ces sociétés est le fruit de circonstances historiques dont les origines remontent tant au passé précolonial, qu'aux périodes coloniales et postcoloniales. De telles circonstances, propres à chaque époque mais en interaction avec celles des périodes antérieures, prennent substance soit dans des facteurs internes (intrinsèques des sociétés en question), soit dans des facteurs externes de contraintes (propres à leur insertion dans le monde extérieur), et uniquement « assimilables en bloc » dans leur multiple insertion et leur simultanéité inter-relationnelle (dans un ensemble complexe de causes à effets multiples).

La logique et la pratique des relations internationales, à la fin du 20<sup>e</sup> siècle, sont venues renforcer le développement de la base rentière. La mise en pratique d'une stratégie de développement de l'« économie rentière », basée sur le paradigme néoclassique, ne pouvait que conduire à l'approfondissement de la crise rentière, y compris en fonction de l'hétérogénéité structurelle et de l'inflexibilité des dites économies, tout comme de leur incapacité à répondre aux variations de prix externes. De la même manière, l'altération du régime formel d'accumulation inhérent à l'imposition de programmes de réajustement structurel n'a pas débouché sur l'implantation et le développement d'économies compétitives (ni même capitalistes, comme le prétendaient leurs promoteurs). De la « méconnaissance » de la base rentière de départ, sont issus des « résultats pervers ».

L'accentuation de la crise économique, sociale et politico-institutionnelle en Afrique sub-saharienne au cours des deux dernières décennies du 20<sup>e</sup> siècle s'exprime et se confond avec l'approfondissement de son caractère rentier et l'accélération de son extraversion. Ainsi, en se basant sur une réflexion centrée soit sur sa transposition au 21<sup>e</sup> siècle, soit dans les circonstances historiques antérieures, on a cherché à analyser dans quelle mesure la forme d'insertion de l'Afrique subsaharienne dans le monde extérieur, a non seulement représenté une accommodation et un renforcement des logiques traditionnelles, mais a également entraîné, d'elle-même, par logique intrinsèque, le renforcement de son caractère rentier et de son extraversion.

Plus concrètement, il s'est avéré nécessaire de vérifier dans quelle mesure – et pour quelle(s) raison(s) – la forme d'insertion de l'Afrique subsaharienne dans l'économie-monde des années 1980-90 – qualitativement affectée par un nouveau rapport de forces au niveau mondial, et par un nouveau contexte théorique conditionné par le triomphe du paradigme néolibéral – a donné lieu à un renforcement effectif dudit caractère rentier et de son extraversion.

L'un des vecteurs fondamentaux du développement de l'économie, de la société et de la politique en Afrique subsaharienne est l'*accumulation*. En rendant possible l'accumulation sans développement, et en générant les conditions de blocage du développement, l'économie rentière ne pouvait que générer *l'aggravation des conditions d'approfondissement de la base rentière*. Raison pour laquelle, dans des conditions « normales », la base matérielle rentière reproduit, de manière approfondie, l'économie rentière – et, par conséquent, la société rentière.

L'incapacité avérée de cette économie à promouvoir le développement – incapacité renforcée par la crise rentière – a engendré une crise de légitimité de l'État rentier. Crise aggravée pour sa part par l'imposition de « programmes d'ajustement structurel », lesquels, appliqués dans un contexte rentier, en sont arrivés à créer une sorte de vide institutionnel et dans la conduite de la société.

L'interaction entre les relations internationales (marquées par une croissante extraversion), et les facteurs traditionnels internes (aggravés par la « re-traditionalisation ») – qui génère un approfondissement du caractère rentier de l'économie, de la société et des relations sociales, autant qu'elle conditionne la nature de l'État et des institutions – constitue ainsi un élément de profond blocage du développement historique des sociétés actuelles de l'Afrique subsaharienne.

*Le caractère rentier et l'extraversion* des formations sociales qui constituent l'Afrique subsaharienne sont de la sorte considérés non seulement comme des éléments fondamentaux de sa caractérisation actuelle, mais également comme des vecteurs essentiels du blocage de leur développement.

De la sorte, la présente réflexion est ainsi cadrée :

- Une fois définie ce qu'est une société rentière, les racines de sa formation, son encadrement systémique, il conviendra de vérifier dans quelle mesure et pour quelle raison l'insertion de l'Afrique subsaharienne dans une logique rentière, dans un système international de répartition de rentes, constitue un obstacle, un goulot d'étranglement pour le développement.

- Il s'agira ensuite de déterminer si l'application du modèle actuel d'accumulation basée essentiellement sur l'*appropriation rentière privée* – qui s'opère du reste en totale obédience au paradigme néolibéral caractéristique des « expériences de transformation » des économies (rentières) de l'Afrique subsaharienne, tout particulièrement à partir des années 1980 – permet d'altérer la logique rentière et sa conversion en « économie de production » ou, au contraire, en perpétue la logique.

- En bref : l'un des problèmes fondamentaux de l'Afrique subsaharienne ne réside-t-il pas dans le fait que son développement économique s'avère peu compatible avec le régime d'accumulation adopté *dans le contexte historique rentier actuel*, encore déterminé par des contraintes externes découlant de son insertion dans le système de l'économie-monde ?

Cette interrogation de base bénéficie aujourd'hui d'un ensemble instrumental d'analyse que le « destin » a permis de développer principalement dans les années 1970, en particulier après les premiers grands chocs pétroliers : l'étude des sociétés rentières et des États rentiers économiquement fondés sur les processus de production, captation, et répartition des rentes externes.

L'objet essentiel de recherche d'un tel instrument d'analyse est constitué par excellence par les économies des États du Moyen-Orient, où de tels chocs ont eu à assumer une expression suffisamment remarquable pour déterminer l'apparition d'un nouveau paradigme d'analyse : le paradigme rentier ou *rentier-theory*, centré sur l'étude des conséquences, pour les sociétés concernées, de la perception des *windfall resources*. De telles ressources ont eu à déterminer la nature des États ; elles ont induit des altérations dans les structures de classe, modifié les règles et les logiques de fonctionnement des économies (ou renforcé les logiques pré-existantes), induit des altérations au niveau de la superstructure, notamment la prolifération d'une « mentalité rentière » (Yates, 1990:20-22). Si auparavant ce type d'abordage avait déjà été utilisé à propos de l'Iran<sup>6</sup>, il n'en reste pas moins vrai qu'une telle forme spécifique d'analyse a pris corps à partir des études de Beblawi et Luciani (1987).

Il importe donc de poser quelques questions :

- Quelle est la légitimité de la transposition de ce paradigme d'interprétation pour la généralité des États de l'Afrique subsaharienne, dont l'économie repose basiquement sur l'exportation du pétrole ?
- Quelle est la légitimité d'application d'un tel instrument théorique à des périodes historiques distinctes de celles marquées par des booms pétroliers ?
- Pourquoi prétendre trouver des racines historiques dans des phénomènes « fortuitement actuels » ?

---

<sup>6</sup> Voir notamment Hossein Mahdavy, "Patterns and Problems of Economic Development in Renter States", in Cook, M.A. (Ed.): *Studies in the Economic History of the Middle East*, Oxford University Press, 1970. Cf. Beblawi et Luciani (1987, p.10).

- En un mot : quelle est la légitimité de l'application d'un instrument d'analyse suggéré par une réalité « récente et ponctuelle » à la conception de la formation historique d'un dénominateur commun dans les sociétés de l'Afrique subsaharienne ?

Il importe finalement d'expliquer que les réflexions suivantes sont subjacentes à notre hypothèse de travail :

- L'État rentier exportateur de pétrole n'est en fait qu'un cas extrême et, par excellence, représentatif d'une réalité plus large qui s'étend à la généralité des sociétés de l'Afrique sub-saharienne : celle des États subordonnés à une logique de réception/répartition des « ressources exogènes » ;

- Diverses sources de rentes externes obtenues à travers l'exportation de différents produits, engendrent des réalités graduellement différenciées (avec la production de résultats quantitativement différenciés), mais ayant un substrat commun. D'où notre proposition d'une « pyramide rentière » ;

- Une telle réalité, confluence de facteurs historiques et actuels, tout comme de contraintes internes et externes, a dans son expression maximalisée un paradigme d'analyse des circonstances qui ont modelé tant l'histoire que la cruauté de la réalité actuelle ;

- L'État rentier est un produit de l'Histoire : c'est le produit de l'historicité des sociétés africaines et de leur insertion, à des phases différentes, dans l'économie-monde. L'État rentier exportateur de pétrole est tout simplement l'expression maximalisée de l'État rentier, ce qui justifie l'origine de son utilisation comme paradigme d'analyse (qualitative), à condition que soit dûment préservée la pondération graduelle des phénomènes<sup>7</sup>.

Sauf indication contraire, l'expression « *Afrique subsaharienne* » exclura, en plus de l'Afrique saharienne et du

---

<sup>7</sup> Cfr. Yates (1996:236): « *Nous vivons dans un monde véritablement inséré dans une chaîne de pétrole. Les États entièrement liés à leur production et exportation peuvent réellement occuper une position unique au sein du système international d'aujourd'hui. Ou alors, ils peuvent n'être que le plus typique et extrême exemple d'un type de système économique d'enclave que l'on peut progressivement espérer trouver dans le système-monde à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle et au-delà* ».

Nord du Sahara, l'Afrique du Sud, tout comme les pays membres de l'Union Douanière de l'Afrique Australe, lesquels constituent un ensemble spécifique n'entrant pas de façon adéquate dans les concepts et processus fondamentaux ici mentionnés. Sera également exclue de cette expression *Afrique sub-saharienne* « l'Afrique insulaire », laquelle s'avère être dans une large mesure différente de l'Afrique continentale.

Il convient de souligner la non-uniformité de l'espace que constitue l'Afrique subsaharienne. Cependant, la conscience de l'extrême diversité d'une réalité multiforme ne nous empêche pas de mettre en relief les permanences, les traits et « dénominateurs communs » qui permettent, quoiqu'il en soit, de concevoir une entité propre, en particulier par rapport au développement de phénomènes et processus semblables à ceux dont il sera question dans la présente réflexion.

Concernant la disponibilité des données statistiques, il importe d'en mentionner tant la limitation du degré de fiabilité – nonobstant son insertion dans des publications officielles d'organismes du système des Nations Unies – que son adéquation limitée à la réalité que nous prétendons étudier. Le fait est que si, d'une part, un vaste faisceau de l'activité économique non incluse dans des relations formelles de marché reste à comptabiliser – notamment l'autoconsommation et les transactions du secteur informel (commerciales ou financières) si importantes dans les sociétés ici étudiées, il n'en demeure pas moins que les caractéristiques propres aux sociétés, dont l'économie dépend de l'accès aux rentes, ne semblent pas être intégralement couvertes par la mesure des variables macro-économiques habituelles et insérées dans les systèmes actuels de comptabilité nationale. Il s'agit d'une réalité spécifique qui exige, certainement, l'utilisation, à toute fin utile, de concepts appropriés<sup>8</sup> et d'une méthodologie de calcul statistique spécifique.

On privilégiera tout aussi bien et autant que possible l'appréhension interdisciplinaire des phénomènes, dans la mesure où la réalité sociale ne peut s'accommoder d'une vision

---

<sup>8</sup> Notamment par rapport à la dimension et au fonctionnement d'un "secteur rentier", d'un secteur de recyclage des rentes externes", etc.

unilatérale, évidemment réductrice et incapable de déchiffrer le contexte social, qu'il soit historique ou actuel, dans toute sa plénitude. En résumé, on s'appuiera ici sur la méthode historique inductive plutôt que sur l'utilisation de la méthode déductive basée sur la formulation de propositions obtenues à partir de modèles généralement inadéquats à l'analyse de la réalité étudiée ici. La méthode historique inductive nous donne ainsi la possibilité d'une meilleure compréhension des problèmes actuels de l'Afrique subsaharienne et ses contraintes, dans la perspective de sa formation historique. Cette perspective est indispensable à une telle appréhension.

Entre Introduction et Conclusion, on a 3 chapitres :

- Le *Chapitre I*, consacré à une réflexion sur les *concepts* et *processus* fondamentaux compris dans le thème traité. On y procède non seulement à une délimitation du contenu desdits concepts, mais aussi et fondamentalement à une réflexion autour des processus fondamentaux dans lesquels sont insérés lesdits concepts.

- Le *Chapitre II*, traitant l'historicité de la formation des sociétés rentières en Afrique subsaharienne, autrement dit de leur genèse, comme élément indispensable à une effective intelligibilité, à l'ère actuelle, de l'essence desdites sociétés.

- Le *Chapitre III*, consacré à l'étude du mode de fonctionnement, l'environnement contextuel et les contraintes des économies et des sociétés rentières dans les deux dernières décennies du XXe siècle, avec deux objectifs fondamentaux : d'une part, avoir une connaissance plus approfondie de ces économies et sociétés en ce début du XXIe siècle, autrement dit radiographier leur passage à la période actuelle ; d'autre part, prendre la mesure du fonctionnement de ces économies et sociétés, y compris l'effet des contraintes qui les affectent, à un moment historique qui correspond précisément au triomphe et à la pleine mise en application du paradigme néolibéral.

La présente réflexion entend apporter une contribution substantielle à la connaissance et à la mise en équation de circonstances considérées comme déterminantes pour le développement de l'Afrique subsaharienne, à partir de la mise en relief de certains facteurs qui, tout compte fait, se sont avérés